

# Solidaires pour le Verdon

## Source et ressource de la Provence



© Rudolf Lo Schiavo

Depuis très longtemps, le Verdon a été solidaire avec la basse Provence, à travers des transferts d'eau.

Aujourd'hui, 200 millions de m<sup>3</sup> d'eau du Verdon sont exportés chaque année pour alimenter environ 2 millions d'habitants, 1700 entreprises, et plus de 6000 exploitations agricoles.

L'eau est notre patrimoine et sa bonne qualité fait la renommée de notre territoire. Il est donc important de la préserver.

Grâce au Parc, une convention de solidarité aval-amont a été conclue avec la Société du canal de Provence, qui distribue l'eau du Verdon aux usagers des agglomérations du Var et des Bouches-du-Rhône (Toulon, Hyères, Marseille...).

### Une convention de partenariat aux retombées concrètes

Le Parc naturel régional du Verdon (gestionnaire du bassin versant du Verdon, porteur d'un SAGE et d'un contrat rivière) et la Société du canal de Provence, ont conclu en 2008 une convention de partenariat. Cette convention permet à la SCP d'apporter des moyens pour la gestion durable de l'eau du Verdon : moyens financiers (participation à l'autofinancement des stations d'épuration, à hauteur de 350 000 € par an), et moyens humains (mise à disposition de 30 jours d'expertise par an).

Il s'agit de la concrétisation d'une solidarité entre les utilisateurs de l'eau exportée hors du bassin versant du Verdon, et les collectivités qui œuvrent pour sa gestion et la préservation de sa qualité. Entre 2008 et 2017, sur les 69 communes du bassin versant, 23 stations d'épuration et 7 toilettes sèches sur des sites touristiques isolés en bord de lac ont été financés : 2,7 millions d'euros ont été engagés par la SCP.

La SCP s'est également engagée avec le Parc et deux autres partenaires, la Chambre d'agriculture des Alpes-de-Haute-Provence et AgroSYS, la chaire d'entreprises de Montpellier SupAgro, dans une démarche d'accompagnement des agriculteurs du plateau de Valensole pour le développement de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement et notamment de la ressource en eau.

**L'eau du Verdon est abondante, mais elle est fragile et n'est pas inépuisable. La convention permet d'œuvrer ensemble à la gestion durable et équilibrée de la ressource.**

CONGRÈS  
des PARCS  
2018  
10 | 11 octobre

Relations urbain – rural,  
les Parcs explorent  
de nouveaux horizons

## Contact

Corinne Gautier  
Chargée de projet contrat rivière  
Domaine de Valx  
04360 Moustiers-Sainte-Marie  
info@parcduverdon.fr  
www.parcduverdon.fr  
Tél. : 04 92 74 68 00

